

CAMPAGNE BEAU TRAVAIL

L'UNICEM et l'UNPG mettent en scène Matthieu, 25 ans, pilote d'installation de traitement de granulats

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) et l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) s'associent à la campagne « Beau travail » lancée par le MEDEF. Présenté par les chaînes du groupe France Télévision, France 2 et France 3, ce programme court propose des témoignages de salariés sur le métier qu'ils exercent. Le film « pilote d'installation de traitement de granulats », déjà diffusé sur France 3, le 8 septembre, sera rediffusé sur France 2 le 16 septembre prochain, à 20h40.

Pour illustrer le métier de « pilote d'installation de traitement de granulats », l'UNICEM et l'UNPG ont choisi de mettre en scène Matthieu, 25 ans, diplômé d'un BEP maintenance des systèmes automatisés. Chargé de la production de granulats, il vérifie l'état de la chaîne de traitement, règle les équipements (vitesse d'alimentation des concasseurs, débit des convoyeurs à bandes...) et entre les paramètres dans le système de gestion automatisée, avant de démarrer la chaîne de fabrication. Son rôle – central dans une carrière - consiste alors à surveiller l'alimentation en matériaux, le fonctionnement des installations, et l'évacuation des granulats. Il dispose pour cela des informations transmises par le système informatisé. Il est également en charge de la mise en œuvre de la politique de son entreprise en matière de qualité et d'environnement. **150 postes de pilote d'installation de traitement de granulats sont à pourvoir chaque année.**

La campagne « Beau travail », lancée par le MEDEF en mai 2014 a été mise au point afin de faire connaître et valoriser à la fois les métiers en tension, les formations en alternance qui permettent d'y accéder et les offres d'emplois disponibles. Au total 115 programmes courts, d'une durée d'une minute, seront diffusés sur France 2 et France 3. La 1^{ère} campagne, diffusée de mai à juillet, a déjà touché près de 3 millions de téléspectateurs chaque soir.

Cette campagne s'inscrit totalement dans la politique menée par la filière. Alors que plus d'un jeune actif sur cinq restait sans emploi au terme de l'année 2013, l'UNICEM investit dans la formation pour répondre à la demande de main d'œuvre et offrir des perspectives d'emploi. Considérée comme une filière d'excellence, les industries de carrières et matériaux de construction permettent de produire localement des matériaux transportés sur de courtes distances, mis en œuvre par des entreprises locales. Cet engagement de produire en France pour construire en France, sans importer, génère de l'emploi et crée de la richesse nationale au cœur des territoires.

Pour visionner le film et en savoir plus sur ce métier, rendez-vous sur www.beautravail.org



UNION NATIONALE DES
PRODUCTEURS DE GRANULATS

À propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 100 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,6 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 2 millions d'emplois, et font travailler 25 000 à 30 000 transporteurs dédiés. Pour en savoir plus : www.unicem.fr

À propos de l'UNPG

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle qui représente les producteurs de granulats (1800 entreprises, 2500 carrières et 15000 emplois directs). Les priorités d'actions de l'UNPG sont, à travers une approche pragmatique de l'économie circulaire, de garantir l'accès à la ressource minérale grâce à une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé sécurité et de la qualité des matériaux. La majorité des membres de l'UNPG adhère à la charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est adhérente à la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux). Pour en savoir plus : www.unpg.fr

Contact presse : Monet Communication – Tel. 01 47 05 09 08

Christelle de Montbel – cmontbel@monetcom.com

Bérangère Mori – berangere.mori@monetcom.com